

## FORMULAIRE DE COMMANDE D'ÉTIQUETTES QAI

### PROGRAMME DE BÂTIMENTS USINÉS

Date: _____	No d'inscription QAI: _____
Compagnie : _____	
Site de l'usine : _____	

ACHETEUR
(Les factures seront transmises à l'acheteur)
<input type="checkbox"/> Même adresse que le destinataire
Nom du contact : _____
Téléphone: _____
Commande #: _____
Méthode de facturation :
<input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Fax
Adresse: _____
Détails: _____

DESTINATAIRE
Nom du contact : _____
Téléphone : _____
Adresse livraison: _____

#### Information d'expédition

Transporteur préféré :  FED/EX     UPS     Autre

Noméro de compte de l'expéditeur : \_\_\_\_\_ Date/heure requise : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Cochez cette case si vous désirez que les frais de transport soient ajoutés à la facture :

Cochez cette case pour confirmer que les étiquettes commandées sont destinées à des produits couverts par la portée de votre certification dans le répertoire d'inscription QAI : [www.qai.org/](http://www.qai.org/)

#### POUR USAGE INTERNE SEULEMENT

Item	Type d'étiquette	Qté	CMHI* (o/n)	Numéro de série	
				Début	Fin
1064 / 1090	Maisons usinées-Étiquettes de conformité (Section unique - CSA Z240 MH)				
1065 / 1091	Maisons usinées-Étiquettes de conformité (Section Multiple - CSA Z240 MH)				
1067 / 1092	Maisons modulaires- Étiquettes de conformité (CSA A277)				
1069	Électricité seulement-Étiquettes de conformité (CSA A277)		-		
1093	Structure commerciale ou industrielle relocalisable-étiquettes de conformité de plomberie/gaz (Alberta ch.10)		-		
1094	Structure commerciale ou industrielle relocalisable-étiquettes de conformité d'électricité (Alberta, chapitre 10)		-		
1095	Structure commerciale ou industrielle relocalisable-étiquettes de conformité A277 (Alberta, chapitre10)		-		
1096	Bâtiment permanent commercial ou industriel- (CSA A277)		-		
1097	Bâtiment permanent d'ingénierie- (CSA A277)		-		
1068	Plaque signalétique (A277)		-		
1072	Plaque signalétique (Z240MH)		-		
1101**	Panneau Préfabriqué construit selon les exigences de la norme CSA A277 (6 étiquettes par feuille)				

\*Le nombre d'étiquettes CMHI devra concorder avec la quantité d'étiquettes QAI commandées. Le manufacturier doit être membre CMHI pour recevoir ces étiquettes.  
 \*\*La quantité d'étiquettes doit être commandée par multiples de 6.